

## SAINT JULIEN DE CIVRY

### COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2012

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. ROUX Didier, Maire

Présents : Didier ROUX – André TREMEAUD — Patrice MAILLY – Valérie LACROIX – Vincent AUPECLE – Hubert FENEON – Paul SAGE – Jean-Marie JOBARD – Serge BERTILLOT – Laurent LACROUTE - Vincent FENEON - Laurent LACROUTE – Anne-Marie LAVEDER

Procurations : Jean-Marc DURY à Hubert FENEON

Absence : Marie-Pascale ALLOIN –

Secrétaire de séance : Anne-Marie LAVEDER

Date de convocation : 21 Septembre 2012

Lecture du Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 7 septembre 2012, pas de remarque.  
Adopté à l'unanimité.

#### Délibérations :

**1/ Contrat Employée Agence Postale** : Le Conseil Municipal décide le passage en CDI (contrat à durée indéterminée) de Joëlle SAMPAIX, agent postal, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2012 pour une durée hebdomadaire de 24 heures. 14 voix pour

**2/ Bibliothèque** : Le Conseil Municipal, sur demande de la bibliothécaire, autorise le tri des livres par la suppression de certains ouvrages (« désherbage »). 14 voix pour

**3/ Convention APL** : le Maire sollicite l'autorisation de dénoncer la convention qui vient à échéance pour les deux appartements au-dessus du multiple rural. Cette dénonciation devra se faire avant le 1<sup>er</sup> janvier 2013, soit par un acte notarial soit par le ministère d'un huissier de justice. 14 voix pour

**4/ Convention entre le département et la commune** : Le Maire donne lecture de cette convention qui traite des annexes en bordure de routes départementales et qui définit qui en est responsable et qui en supporte la charge, entre la commune et le département. Le Conseil Municipal, après avoir entendu les quelques modifications et précisions apportées à cette convention type, autorise le Maire à la signer. 14 voix pour

**5/ Convention TIPI avec la trésorerie** : le Conseil municipal accepte le développement du système TIPI (paiement via internet des garderies, des loyers, des frais de transports, pour les familles qui le souhaitent). 14 voix pour

**6/ Intervention du Service des Domaines** : Le Maire propose de faire appel au Service des Domaines pour avoir une estimation financière des bâtiments dont l'Evêché est actuellement propriétaire et dont il veut se séparer. Ce service de l'Etat est gratuit et il est obligatoire pour des bâtiments dont la valeur est supérieure à 75 000 euros. 14 voix pour

#### Divers :

**1/ Chauffe-eau cantine** : le devis de Monsieur CLAUZEL est retenu pour la somme de 967.49 euros.

**2/ Chaudière cantine :** l'entretien sera assuré pour 2012 par la société Gamma-Thermes.

**3/ Logement de l'ancienne cure :** la commission des bâtiments doit le visiter étant donné que la commune a officiellement obtenu le droit d'y entrer.

**4/Don d'un banc :** la proposition de rachat d'un banc d'église situé dans un abri de bus est refusée par le Conseil Municipal.

**5/ Déchets de broyages des haies :** Il est rappelé aux exploitants de prendre leur disposition pour éviter les désagréments et crevaisons liés à la présence d'épines sur la chaussée. Plusieurs résidents de la commune ont attiré l'attention du Maire sur l'état des routes après le broyage des haies.

**6/ Guides de France :** Le Maire assurera l'accueil des scouts Guides de France le jeudi 1<sup>er</sup> novembre pour camper sur le terrain en face de l'école.

**7/ Cantine :** le Maire présente le bilan envoyé par l'association de la cantine. Il est très encourageant, en particulier grâce à l'augmentation de la fréquentation journalière.

**8/ Sapins de Noël :** le Conseil Municipal commande 18 sapins en vue des décorations de fin d'année.

**9/ Cyclo sportive :** Jean-Paul Billard et Michel Lagoutte ont présenté le projet très avancé d'un cyclo-cross qui se déroulera aux abords du bourg le 10 novembre 2012, sur un circuit de 1km300.

Bernard Thévenet sera normalement présent.

Pour cette 1<sup>ère</sup> édition, le Conseil Municipal décide d'encourager cette action qui aide à la promotion de notre village, en acceptant de donner une aide de 200 euros (budget 2013) pour la réalisation de cette activité sportive.

**Prochaine réunion de Conseil Municipal :**  
**Vendredi 26 octobre 2012 à 20h30 à la salle de la Mairie**